

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

CONSTRUCTION DU C.E.T. D'EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
(Manche)

- SCULPTURE de Monsieur S. de CAMARGO -
=====

PROPOSITION D'ACOMPTE N° 1

En application de la Convention du 24 Août 1972, établie entre Monsieur le Ministre de l'Education Nationale représenté par Monsieur le Directeur de l'Equipement de la Manche et Monsieur Sergio de CAMARGO - Artiste - demeurant à MALAKOFF (92) - 27, Rue Leplanquais - Article 4 : Montant forfaitaire des travaux - Conditions de paiement - Réception - il est prévu 1/3 du montant de la présente convention, soit :

ACOMPTE SUR LES HONORAIRES DUS à Monsieur Sergio de CAMARGO :

TRENTE TROIS MILLE SIX CENT SOIXANTE SIX FRANCS (33.666 Frs)

Vu et approuvé,

Paris 1 Octobre 1972

S. de Camargo

Sergio de CAMARGO

Compte N° 5/159 424/1
SOCIETE GENERALE - Agence Centrale
29, Boulevard Haussmann - PARIS 9°

Certifiée sincère et véritable

PARIS, le 30 Août 1972

Marcel Lathuillière

Marcel LATHUILLIERE